

# Guide pratique DU

# COMPOSTAGE

Réduire ses déchets  
Nourrir le sol



# Sommaire

Savez-vous que nos déchets fermentescibles de cuisine représentent à eux seuls plus d'un tiers de nos poubelles d'ordures ménagères et que chacun d'entre nous apporte, chaque année, près de 40 kg de déchets verts en déchèteries ?

Grâce à la pratique du compostage, la collecte d'une partie de ces déchets pourrait être évitée et l'environnement ainsi protégé.

C'est pourquoi le SYTRAD et ses collectivités membres mettent à disposition, depuis plusieurs années, des composteurs individuels sur l'ensemble du territoire du Nord et Centre Drôme-Ardèche.

En compostant, vous produirez un amendement naturel pour votre jardin ou votre potager, tout en préservant votre environnement.

Jour après jour, adoptez le réflexe compostage !



Qu'est-ce que le compostage ? .....	3
Pourquoi composter ? .....	4
Comment installer son composteur ? .....	5
Que peut-on composter ? .....	6
Comment fabriquer un bon compost ? .....	8
Quels outils utiliser ? .....	10
Qui sont les décomposeurs ? .....	11
Comment utiliser son compost ? .....	12
Quels remèdes aux petits problèmes ? .....	14
Composter autrement ? .....	15
Quelles sont les autres alternatives ? .....	16

# Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est une technique de valorisation des déchets organiques que l'on trouve dans sa cuisine, sa maison ou son jardin (feuilles, herbes, épluchures...).

Il s'agit de reproduire ce qui se passe naturellement dans une forêt, lors de la décomposition des végétaux et des insectes pour former la couche superficielle du sol, que l'on appelle humus.

Ainsi, composter, c'est mélanger des déchets fermentescibles qui, en présence d'oxygène et sous l'action des décomposeurs (micro-organismes, bactéries, champignons, vers, insectes...) se transforment en une matière proche du terreau.

Composter, c'est également organiser et contrôler ce processus de transformation pour en accélérer le déroulement.



# Pourquoi composter ?

Composter à la maison permet de :

Rendre la matière organique à la terre, améliorer la structure du sol et limiter l'arrosage.

Réduire le poids de sa poubelle d'ordures ménagères !

Diminuer la quantité de déchets collectés et réduire leur impact sur l'environnement !

Economiser les trajets à la déchèterie.

Valoriser ses déchets organiques en toute autonomie et à domicile.

Produire un amendement naturel et gratuit, limiter l'usage des engrais chimiques.

Bref, c'est tout bénéf !



Alors, c'est parti... ?

# Comment installer son composteur ?

## Le composteur doit être placé :

- À même le sol pour faciliter la colonisation par les vers de terre et les insectes.
- Ni trop près et ni trop loin de votre maison pour combiner facilité d'accès et agrément.
- À mi-ombre et à l'abri du vent pour éviter le dessèchement du compost.
- Sur un endroit plat, bien drainé pour éviter l'accumulation d'eau.

Avant l'apport des premiers déchets, il est conseillé de déposer quelques branches dans le fond du composteur afin de permettre une aération naturelle à la base du tas.

## Bien utiliser son composteur :

Votre composteur est conçu pour accueillir les déchets organiques ménagers. Il n'est pas adapté pour les grandes quantités de déchets de jardin : pensez à les utiliser au jardin, à les broyer ou à les apporter à la déchèterie.

L'apport des produits se fait par le haut du silo, en soulevant le couvercle. En période de non chargement, le couvercle du composteur peut être maintenu fermé, sauf si le compost est sec et que les pluies peuvent l'humidifier.

Le compost s'extrait par l'ouverture d'un panneau, situé en bas du composteur.



# Que peut-on composter ?

Tous les déchets organiques, en petits morceaux, sont compostables :



Epluchures de fruits et de légumes (même les agrumes)



Fruits et légumes abîmés



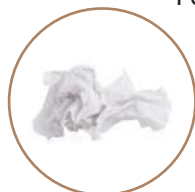
Feuilles mortes (en petits morceaux)



Branchages (en broyat ou en petits morceaux)



Tontes de pelouse (séchées ou en petite quantité)



Mouchoirs et papiers absorbants



Coquilles d'œufs (écrasées)



Restes de culture



Marc, filtres et dosettes de café, sachets de thé



Paille et foin



Restes de repas



Fleurs et plantes fanées

## Quelques déchets se dégradent plus difficilement et demandent quelques précautions :



**Les déchets très ligneux ou durs** (tailles, branches, os, noyaux, coquilles, trognons de choux, etc.) qu'il vaut mieux fragmenter ou broyer avant.

**Les graines de certaines plantes** (tomates, potirons et quelques mauvaises herbes) qui se maintiennent en vie lors du compostage et qui peuvent germer à nouveau.

**Les restes de viande et de poisson** qui peuvent tout à fait être compostés à condition qu'ils soient hors d'atteinte des animaux et qu'ils soient placés en petits morceaux dans le tas.

**Les coquilles d'œufs** qui ne se décomposent pas dans l'immédiat, mais dont leur usure apporte des éléments minéraux dans le sol tandis que leur structure facilite l'aération. Pensez à les écraser avant de les déposer dans votre composteur.

## Les déchets à NE PAS COMPOSTER...

- Les plastiques et tissus synthétiques, verres et métaux. Ils ne se dégradent pas, il faut donc absolument les écarter pour obtenir un compost de qualité.
- Les sacs biodégradables (composés en partie de matière plastique).
- Le contenu des sacs d'aspirateur, les balayures de la maison, les poussières... étant principalement d'origine synthétique.
- Les bois de menuiserie et de charpente traités chimiquement, vernis ou peints.
- La litière pour chats et les couches-culottes qui ne sont pas entièrement biodégradables.

D'une façon générale, aucun produit chimique, huile de vidange, etc... ne doit être mélangé au compost. Nombre de ces déchets peuvent être recyclés, déposez-les dans les conteneurs adéquats à la déchèterie.

# Comment fabriquer un bon compost ?

Pour bien composter, pas de grand secret... il faut suivre les 3 règles d'or !

## 1- Équilibrer les apports

Pour faire un bon compost, il faut respecter l'équilibre azote/carbone, c'est à dire mélanger des déchets possédant des caractéristiques opposées :

- **les déchets secs et carbonés** comme les branchages, les feuilles mortes, l'herbe sèche, le broyat de bois, les mouchoirs...
- **les déchets humides et azotés** comme les déchets de cuisine, les tontes de gazon, les pousses vertes...



## 2- Surveiller l'humidité

Le compost doit être humide mais sans excès, comme une éponge pressée.

Trop d'humidité empêche l'aération, ce qui freine le processus de compostage et dégage des odeurs désagréables.

Pas assez d'humidité aboutit à un assèchement des déchets, les animaux décomposeurs meurent et le processus s'arrête.

Vous pouvez réaliser le test du poing : prenez une poignée de compost et serrez la dans votre main. Si de l'eau coule, il est trop humide.

Si la poignée s'effrite dès que vous relâchez, il est trop sec. S'il reste bien en boule et que juste quelques gouttes perlent, alors il est parfait !





### 3- Aérer les matières

Au cours du compostage, les animaux décomposeurs ont besoin d'oxygène. Ils sont asphyxiés si l'air ne circule pas dans la masse en compostage et remplacés par d'autres micro-organismes produisant des gaz malodorants et à effet de serre.

Deux solutions sont à mettre en oeuvre :

- Intégrer dans le mélange en compostage des **matières grossières** qui permettent une aération passive permanente des déchets.
- Réaliser un **brassage régulier**. A chaque apport de nouveaux déchets, mélanger la couche supérieure de votre tas. Une fois par mois au moins, réaliser un brassage plus profond à l'aide d'une fourche.



Le brassage favorise de plus le mélange des apports et une homogénéité de l'ensemble du tas (éviter les zones trop sèches ou trop humides).



Bien surveiller son compost est le secret de la réussite. L'apport de déchets frais est une bonne occasion d'examiner les déchets en compostage. Une observation un peu attentive permettra de déceler un excès ou un déficit d'humidité, des zones mal décomposées, des odeurs...

À partir de là, les interventions sont faciles et prennent en général peu de temps.

# Quels outils utiliser ?

Le compostage est un processus simple qui ne nécessite pas d'outillage particulier. Néanmoins, en fonction du volume et de la nature des déchets organiques à déposer dans le composteur, les outils suivants peuvent vous être utiles :



1. Une **poubelle**, une **bassine** ou un **petit seau** (bio-seau) : pour récolter spécifiquement les déchets de votre cuisine et les intégrer aux autres déchets issus de votre jardin par exemple.
2. Une **brouette** ou un **seau** : pour transporter vos déchets de jardin ou votre compost.
3. Une **cisaille** ou un **sécateur** : pour réduire en petits morceaux les branches et tiges dures.
4. Une **fourche** : pour brasser et aérer le compost.
5. Un **arrosoir** : pour humidifier le compost lorsqu'il est trop sec.
6. Un **tamis** ou un **grillage** sur un cadre : pour tamiser le compost mûr.

# Qui sont les décomposeurs ?

## Des organismes de petite taille indispensables au compostage

Votre composteur abrite des bactéries, des champignons microscopiques, des acariens, des insectes, des vers, des crustacés...

Ces êtres vivants sont indispensables au processus de décomposition de la matière organique. Leur rôle est primordial, car ils transforment les matières mortes et les restituent aux organismes vivants sous forme d'éléments minéraux, ils « nettoient » l'environnement en décomposant des composés organiques toxiques ou des perturbateurs endocriniens, hormones... présents dans les sols.

Ils travaillent pour nous en nettoyant notre environnement et en fertilisant le sol. Apprenez à les reconnaître...



1. limaces
2. vers de terre
3. clopote

4. gloméris
5. larves de coléoptères
6. lithobie

7. iule
8. larve de diptère
9. collembole

# Comment utiliser son compost ?

Selon les déchets fournis, votre compost est mûr au bout de 6 à 12 mois.

Un compost mûr se caractérise par un aspect homogène, une couleur sombre, une agréable odeur de terre de forêt et une structure grumeleuse. Sa texture est fine et friable.

Dans un compost mûr, vous n'arrivez plus à identifier les déchets de départ, à l'exception des déchets qui se décomposent difficilement (coquillages et coquilles d'œufs entre autres, bout de bois).



## Utiliser le compost à bon escient

**Avant maturité** : disposer votre compost en paillage sur la terre, au pied des arbres ou sur des cultures déjà avancées. Attention à bien attendre plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avant de l'incorporer au sol car, immature, un compost peut nuire aux jeunes plants.

**À maturité** : l'utiliser de deux manières différentes,

- soit l'épandre puis l'incorporer au sol superficiellement (sur 5 à 15 centimètres dans le jardin potager ou au pied des arbres.
- soit le préparer pour obtenir un support de culture qui servira à repoter les plantes. Toutefois, ce support de culture doit être un mélange entre de la terre et votre compost. En effet, il faut absolument éviter de semer ou de planter directement dans le compost. Si certaines plantes comme les tomates ou les potirons peuvent s'en accommoder, la majorité des plantes ne le supportent pas.

L'utilisation du compost se fait idéalement au printemps car c'est à cette période que les vers sont les plus actifs pour transformer le compost en humus, ou à l'automne pour préserver la terre des intempéries.

## Bien doser le compost

- **Au potager** : pour alléger le sol, l'incorporer en tant qu'amendement organique dans les premiers centimètres de surface. Idéal notamment sur les plantes ayant un fort besoin en éléments nutritifs comme les artichauts, céleris, poireaux, cucurbitacées (concombres, cornichons, courges, courgettes, melons...), solanacées (aubergines, poivrons, pommes de terre, tomates...), maïs. Les endives, navets, radis, choux, mâche, oignons, échalotes et ails n'ont pas besoin de compost.
- **Pour les arbres fruitiers** : pour entretenir les espèces fruitières, répartir chaque année sous l'envergure des feuilles une couche de compost (à recouvrir également de paille). Ou encore, à l'occasion de plantation d'arbres ou de buissons fruitiers.
- **Pour le jardin d'agrément (pelouse, massifs floraux...)** : pour redonner de la vigueur au gazon, tamiser le compost en fines couches ou l'incorporer avec des semences pour une plantation.
- **Pour les jardinières** : utiliser-le en tant que support de culture pour le rempotage des plantes en pots et jardinières (1/3 de compost, 1/3 de terre et 1/3 de sable).



# Quels remèdes aux petits problèmes ?

Problèmes	Causes	Remèdes
<ul style="list-style-type: none"><li>• Des odeurs désagréables se dégagent</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tas trop humide (trop d'eau ou d'herbes fraîches)</li><li>• Aération insuffisante</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ajouter des matières sèches (copeaux de bois, paille, feuilles mortes...)</li><li>• Bien mélanger le compost avec les matières sèches</li><li>• Couvrir si possible</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Des moisissures (filaments blancs) se développent</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tas trop sec</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Vérifier l'humidité du compost avec le test du poing</li><li>• Ajouter des matières humides</li><li>• Arrosez si nécessaire</li><li>• Mélanger le compost</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les déchets se décomposent mal</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Tas trop tassé</li><li>• Déchets trop grossiers</li><li>• Température trop basse ou assèchement</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fragmenter, couper, broyer les gros déchets</li><li>• Vérifier l'humidité du compost</li><li>• Fermer le composteur ou couvrir d'une bâche</li><li>• Brasser régulièrement le compost</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Des animaux sont attirés par le compost</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mauvais recouvrement des déchets de cuisine</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Mettre un grillage à poule sous le composteur</li><li>• Fermer le composteur</li><li>• Bien recouvrir les déchets de cuisine avec de la matière sèche</li><li>• Brasser systématiquement</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Des moucheron sont présents autour du compost</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Présence de déchets de cuisine en surface</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Bien brasser le tas de compost à chaque apport</li><li>• N'oubliez pas que la présence d'insectes et notamment de moucheron est le signe d'une bonne activité biologique du compost !</li></ul>

# Composter autrement ?

## Effectuer un compostage en tas

Les déchets verts sont directement regroupés sur le sol afin de former un tas d'une hauteur variable (0,5 m à 1,5 m en moyenne). Cette technique offre une facilité d'utilisation (aucune contrainte de volume, déchets toujours accessibles et visibles...) mais également certains désagréments visuels, une exposition aux aléas climatiques et un compostage un peu plus long.

## Participer au compostage collectif

Ce type de compostage permet à chacun d'apporter de manière individuelle ses déchets organiques jusqu'à un composteur « partagé ». Une pratique collective qui peut se réaliser à l'échelle d'une résidence (en pied d'immeuble), d'un quartier ou d'une institution (établissements scolaires, maisons de retraite...).

Que l'initiative vienne d'une municipalité ou d'un groupe d'habitants, un projet de compostage partagé nécessite l'investissement et la coopération de tous les acteurs pour être mené à bien.

Si vous êtes intéressé, contactez votre structure intercommunale.

## Utiliser un lombricomposteur

Le lombricomposteur est une solution de compostage pour les écocitoyens sans jardin ! C'est une sorte de bac avec différents étages, dans lequel on dépose les déchets que les vers de terre vont décomposer.

On peut le laisser dans un placard, une cave ou dans la cuisine.

On récupère dans le dernier niveau du compost et du lombrithé (un fertilisant liquide pour les plantes d'intérieur).

Si vous souhaitez tout savoir de cette technique, rendez-vous sur [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr).



# Quelles sont les autres alternatives ?

## Faire du paillage

Les déchets verts (feuilles mortes, tontes de pelouse, tailles broyées...) peuvent être utilisés en paillage, solution moins exigeante en manipulations que le compostage en bac. Le paillage consiste à recouvrir le sol au pied des plantations sur une bonne épaisseur. Il diminue ainsi les besoins d'arrosage de 1/3, limite les herbes indésirables et libère fertilisants et humus en se décomposant.

## La tonte « mulching »

Cette technique consiste à enlever le bac de ramassage de la tondeuse. L'herbe coupée finement reste ainsi sur la pelouse où elle est rapidement dégradée (en 1 à 2 jours) et fertilise naturellement le sol. La tonte mulching offre de nombreux avantages : elle fertilise votre gazon, réduit les mousses et autres herbes indésirables, améliore la résistance à la sécheresse.

## Utiliser les branchages

On n'y pense pas suffisamment, mais il n'est pas toujours nécessaire de se débarrasser des branchages du jardin. En effet, des tas de branchages disposés à des endroits stratégiques permettent de créer de véritables abris pour les auxiliaires du jardin : insectes, hérissons, reptiles, musaraignes. Ces animaux, loin de vous nuire, vous rendront de nombreux services en se nourrissant des « nuisibles » tels que les limaces, les pucerons, les escargots et d'autres envahisseurs plus petits !

## Réduire ses déchets verts

Vous pouvez également réduire le nombre de tontes en mettant en place des prairies fleuries, ou en ne tondant que certaines zones, surtout si vous avez un grand jardin. Amusez-vous à créer des espaces de jeux et des promenades : effet romantique garanti !

Afin de limiter encore la production de déchets verts dans votre jardin, vous pouvez choisir des variétés « couvre-sol » pour limiter les désherbages, ainsi que des variétés à croissance lente. Pensez aussi, dans le même but, à limiter les arrosages et les engrais dans les zones qui n'en ont pas un besoin vital.



## S'attaquer au gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire, c'est le fait de jeter à la poubelle, de donner aux animaux ou de mettre au compost de la nourriture qui aurait dû être consommée par les humains. Chacun de nous jette en moyenne 25 kg de nourriture par an, dont 7 kg de produits encore emballés auxquels il faut ajouter les 18 kilos de restes de repas, fruits et légumes abimés, pain non consommé...

La production, la transformation et le transport des aliments nécessitent l'utilisation de ressources naturelles, mais aussi d'emballages et génèrent des pollutions. Ne pas manger ce que l'on achète génère donc des déchets qui auraient pu être évités.

### Quels gestes faciles peut-on adopter ?

- Faire une liste de courses et gérer les stocks des placards, du frigo et du congélateur.
- Ne pas acheter plus que nos besoins : attention aux offres promotionnelles !
- Faire la différence entre DLC et DLUO : « observez, sentez, goûtez » !
- Bien stocker les aliments, dans des boîtes hermétiques, à l'abri de l'humidité...
- Terminer rapidement les produits entamés.
- Bien doser les proportions lors de la préparation des repas.
- Cuisiner les restes de repas (pain perdu, omelettes, quiches...), les fanes et les épluchures de légumes.
- Congeler les fruits et légumes qui s'abiment, faire des soupes, des compotes, des confitures.
- Penser à donner ce que nous ne pouvons pas consommer (fruits en abondance, restes de repas après un dîner entre amis, yaourts avant de partir en vacances...).
- Demander un gourmet bag au restaurant, c'est maintenant une obligation des restaurateurs.



Pour vous aider, consultez nos guides, disponibles sur [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr) :

- Comment réduire le gaspillage alimentaire
- Le guide d'astuces du réfrigérateur

Créé en 1992, le SYTRAD (*SYndicat de TRaitement des déchets Ardèche Drôme*) assure une mission de service public : le tri, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés. A travers ses propres installations, constituées d'un centre de tri des collectes sélectives et de trois centres de traitement des déchets ménagers résiduels, le SYTRAD traite près de 130 000 tonnes de déchets par an.

Il s'engage également aux côtés de ses 12 structures intercommunales (représentant près de 530 000 habitants) en faveur de la réduction des déchets, via la gestion du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA).

Le compostage est l'une de ces actions qui œuvre efficacement à la réduction du volume des poubelles d'ordures ménagères.

Pour toutes questions sur le compostage :  
 SYTRAD - 2 rue Francis Jourdain  
 26800 Portes-lès-Valence  
 Tél : 04 75 57 80 00 - [www.sytrad.fr](http://www.sytrad.fr)

